



**Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du
17 octobre 2022**

20h00-23h59 : Séance publique

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022**
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1 Communications
 - 3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal
- 4. Rapports des Commissions et des délégués**
 - 4.1 Rapport d'information de la séance conjointe du 14 juin 2022 des commissions Cohésion sociale et Prévention, sécurité
 - 4.2 Rapport d'information de la commission Environnement, agriculture, énergie du 4 octobre 2022 sur la gestion des déchets verts
 - 4.3 Rapport d'information de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 21 septembre 2022 sur la Promenade de la Paix et le concept cantonal de jalonnement cyclable sur la commune du Grand-Saconnex
 - 4.4 Rapport de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 11 octobre 2022 sur les études du réseau secondaire d'assainissement à transformer dans le cadre des travaux du projet du TNGS
 - 4.5 Rapport d'information des délégués du Conseil municipal au Tennis-Club Grand-Saconnex
- 5. Projets de délibérations : néant**
- 6. Propositions du Conseil administratif**
- 7. Route des Nations et grands travaux**
- 8. Motions**
 - 8.1 Motion « Pour un état des lieux des besoins et une augmentation de l'offre d'accueil pour les 0 à 4 ans sur la commune du Grand-Saconnex »
- 9. Résolutions : néant**
- 10. Questions des Conseillers municipaux**
- 11. Propositions des Conseillers municipaux**
 - 11.1 Approbation du calendrier du 1^{er} semestre 2023
 - 11.2 Autres propositions

12. Communications et divers

12.1 Agenda

12.2 Autres communications / Remarques

Sont présents :

Mmes et MM. Claude BAECHLER, Vice-président (GAG) – Gérard BISE (VERTS) – Francisco BRADLEY (VERTS) – Alessia CAVALIERI (PDC) (*arrivée à 20h11*) – Raymond CHABRY (PLR) – Celta CONCHA (VERTS) – Jean-Claude CUDRE (PLR) – Carla EDELENBOS (SOC) – Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) – Peta GIROD, Présidente (PDC) – Patrick HULLIGER (INDÉPENDANT) – Francine MAMIN-TISSOT (PDC) – Eliane MICHAUD ANSERMET (INDÉPENDANTE) – Corinne MONNIER (GAG) – Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Eric PORTIER (GAG) – Antonio PRIETO (VERTS) – Carla RUTA (SOC) – Yann SIMETH, Secrétaire (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) – Valérie TISSOT-BUCHOUX (PLR) – Damian VEIGA LÖFFEL (VERTS) – Valérie VONLANTHEN (VERTS)

Assistent à la séance :

Mme Sandra PORTIER, Maire
 M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
 Mme Laura ANDRES, Procès-verbaliste

Sont excusés :

Mme Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS)
 M. Saïd BOUCHAREB (INDÉPENDANT)
 Mme Angelica PRUNCU CUTILE (VERTS)

La Présidente ouvre la séance à 20h02 et souhaite la bienvenue aux participants, ainsi qu'au public présent.

Elle fait voter la suppression du point 4.4 de l'ordre du jour, après la décision de la commission Aménagement du territoire, mobilité de ne pas rédiger de rapport lors de sa séance du 11 octobre 2022. **Ce changement est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

La Présidente donne ensuite la parole au public pour les questions.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022

Le procès-verbal est approuvé par 21 oui, 0 non, 1 abstention.

2. Communications du bureau du Conseil municipalReprésentations :

- Réception à l'Ambassade du Vietnam

- Vernissage de la Maison des projets
- Soirée des bénévoles à la Ferme Sarasin
- Marché Authentique de Saconnay
- Geneva Cup 2022 – Coupe du Monde de Rock'n'roll acrobatique et de Boogie-Woogie

Arrivée de Mme Cavallieri à 20h11.

3. Communications du Conseil administratif

3.1 Communications

Communications de Mme PORTIER

Mme PORTIER annonce l'engagement de M. Sébastien Dutoit au poste de délégué à la promotion économique, employé à 80% au service des finances (*annexe 1*). Par ailleurs elle explique que son collègue M. Ricardo Muñoz, de Collex-Bossy, qui avait été élu par les Conseillers municipaux du GCRDL à la fin de la précédente législature, a envoyé un rapport sur ses activités au CA des SIG et Mme PORTIER propose de le diffuser pour que les CM puissent en prendre connaissance.

Communications de M. JIMAJA

M. JIMAJA informe que la Maison des projets accueillera dès le 2 novembre une exposition sur le Jardin des Nations. Celle-ci présentera l'étude interdisciplinaire qui a été menée afin de doter le PDQ Jardin des Nations d'une vision renouvelée et innovante. Cette étude propose de nouveaux outils de développement territorial, d'activation de lieux et de fédération des habitantes et habitants. Cette exposition est actuellement à l'Ariana, comme cela a été communiqué dans le GSI du mois d'octobre, entre le 5 et le 23 octobre. De plus, des événements ont été prévus autour de la place des Nations et dans le cadre de l'étude interdisciplinaire du Jardin des Nations. M. JIMAJA présente donc les gradins de Rigot (*annexe 2*). Pour rappel, ce projet est lié à l'aménagement du futur tram des Nations et de ses pépinières urbaines. Ce nouvel espace public au nord de la campagne Rigot prendra la forme d'une agora civique et permettra aux usager-ères et aux habitant-es du quartier de bénéficier d'une relation modifiée au paysage durant les années de sa transformation.

La mise en œuvre d'un verger participatif autour du gradin permettra à tous et toutes de profiter d'usages actuellement absents dans cette zone.

Grâce à des aménagements simples, chacun et chacune pourra se rencontrer, discuter, échanger au quotidien ou à l'occasion d'événements. Cette structure sera à disposition de la Cité autant que de la Genève internationale. Une buvette est prévue d'ici la fin du mois d'octobre 2022

La pépinière urbaine, quant à elle, sera mise en service à la fin de l'année. De plus amples informations seront données lors de la Toutes Commissions Réunies du 21 novembre.

M. JIMAJA parle ensuite du nouveau siège de l'OIM et des résultats du concours. Le développement d'un programme de 600 postes de travail et d'espaces sociaux, ainsi que d'un centre de conférence pour 300 délégués et observateurs sur le site contraint du bâtiment actuel de l'OIM n'a pas été une mission simple pour les 15 agences internationales invitées au concours d'architecture SIA 142.

A l'issue de deux tours d'évaluation et d'un tour de repêchage, le jury est convaincu que le projet « Junon » possède toutes les qualités et les potentiels permettant de répondre aux vastes attentes du maître de l'ouvrage et des futurs utilisateurs.

Conçu par le bureau vietnamien G8A Architecture & Urban Planning, assistés en Suisse par le bureau lausannois Localarchitecture, l'intégration vertueuse du projet lauréat sur le site – tenant compte des qualités arborées environnantes, de l'itinéraire du Cours des Nobel et des bâtiments environnants – est saluée par le collège d'experts qui souligne également son organisation claire et bien hiérarchisée. La logique structurelle bois/béton répond de manière adéquate tant au concept spatial qu'aux principes du développement durable.

L'exposition sera inaugurée le 15 novembre 2022 à 17h00 au CICG.

Pour plus d'informations, il invite chacun et chacune à se renseigner sur : <https://competitions.espazium.ch/fr/concours/decides/nouveau-siege-de-l-oim>

3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal

La Présidente rappelle que les réponses aux questions et propositions de la séance du 12 septembre 2022 se trouvent à disposition sur CMNet et sont également à disposition en copie papier sur les chaises du public (*annexes 3 et 4*). Elle demande s'il y a des questions ou des remarques sur les réponses.

M. EYA NCHAMA n'a pas trouvé une de ses questions lorsqu'il a consulté CMNet ce weekend. La Présidente précise que les réponses ont été mises en ligne ce matin, et que sa question y figure bien.

M. BAECHLER ne comprend pas l'ordre des réponses à la question de Mme EDELENBOS dans les suspens. Mme ANDRES explique que les réponses à cette question avaient été articulées en plusieurs éléments distincts, et que les mises à jour pour ces éléments ont été groupés avec leurs éléments respectifs, d'où le désordre dans la chronologie de certaines réponses.

Mme PERROTIN DURET réagit à la réponse donnée concernant l'arrêt des panneaux solaires lors de coupures d'électricité. Il serait bien que la Mairie s'inquiète de donner des pistes à tous les propriétaires qui ont mis des panneaux solaires sur les toits, y compris la commune.

M. JIMAJA assure que l'administration reviendra en commission avec des informations un peu plus étoffées, car avec la crise actuelle tout change très vite.

4. Rapports des Commissions et des délégués

La Présidente demande à M. CUDRE de préciser si la commission Aménagement du territoire, mobilité fera un rapport ou non sur la séance du 11 octobre.

M. CUDRE confirme que la commission a décidé de ne pas faire de rapport, car il ne s'agissait que d'une présentation sans prise de décision et qu'il n'était pas nécessaire de faire davantage.

La Présidente a demandé cette précision car elle a été étonnée par l'absence de rapport.

M. JIMAJA confirme que ce point avait été prévu à l'ordre du jour avant que la commission n'ait lieu ; toutefois celle-ci ayant décidé de ne pas rédiger de rapport, ce point a été ôté.

M. EYA NCHAMA avait un autre point de vue à ce sujet. Selon lui, s'il n'y a pas de rapport, les Saconnésiens du futur ne sauront pas ce que le Conseil municipal faisait en 2022, c'est pourquoi il tenait à ce qu'une trace soit laissée pour leurs descendants.

M. BAECHLER rappelle qu'il y a eu un PV, déjà disponible. La Présidente souligne le fait que les procès-verbaux des commissions ne sont pas accessibles au public.

4.1 Rapport d'information de la séance conjointe du 14 juin 2022 des commissions Cohésion sociale et Prévention, sécurité

Mme RUTA donne lecture de son rapport.

La Présidente ouvre la discussion.

M. CUDRE pense qu'il était très bien d'organiser une commission conjointe pour ce sujet, mais ce rapport le laisse sur sa faim car il s'agit plutôt d'un état des lieux. Il est bien de faire de la prévention, de l'écoute et de maintenir le dialogue, mais sur un plan sécuritaire il ne voit pas de plan d'action. Lorsque la prévention ne suffit plus, il faudrait que la police municipale prenne quelques mesures coercitives. Les déprédations en question n'étaient pas anodines.

M. EYA NCHAMA pense que c'est aux élus de faire des propositions à présent, grâce aux pistes données. Quand on parle des jeunes, il ne faut pas oublier que tous et toutes l'ont été un jour, et ont peut-être commis des actes similaires. Il ne faut pas uniquement punir mais faire des propositions concrètes de solutions.

4.2 Rapport d'information de la commission Environnement, agriculture, énergie du 4 octobre 2022 sur la gestion des déchets verts

M. VEIGA LÖFFEL donne lecture de son rapport.

La Présidente ouvre la discussion.

M. BAECHLER aimerait recevoir des informations claires sur la situation comptable du GICORD, c'est-à-dire combien la commune paie, quels sont les avantages et les investissements, pour avoir une transparence totale sur les engagements, retours et bénéfices.

M. JIMAJA tient à rappeler que la séance de commission s'est tenue suite à une proposition du CM. Par ailleurs le CM a des représentants au GICORD et les comptes de celui-ci leur sont toujours communiqués.

M. BAECHLER objecte qu'il n'a pas de chiffres clairs et complets du GICORD, et il souhaite un document les présentant.

M. JIMAJA répond que tous les éléments sont à disposition du CM et d'une manière générale il serait bien que tous prennent connaissance de ce qu'ils reçoivent. On ne peut pas se permettre de jeter une forme de doute quant au travail, il existe un système de contrôle interne pour cette entité, les documents nécessaires sont toujours à disposition lors de l'approbation des comptes et ils sont fournis par un bureau certifié. En cas de préoccupation lors de la consultation des documents, il conseille de les remonter aux représentants du CM au GICORD.

La Présidente signale avoir été présente à la dernière séance et avoir posé la question mais n'avoir pas trouvé réponse dans les chiffres donnés.

Mme PERROTIN DURET a une question par rapport au fait que les citoyens ont droit à 250 litres de compost par jour. Elle aimerait savoir s'ils doivent se rendre sur place ou si une certaine quantité est disponible au CVHS. Elle se souvient qu'à une époque le Grand-Saconnex mettait à disposition de ses citoyens du terreau que tous pouvaient aller chercher facilement au CVHS, mais il est plus compliqué de se déplacer jusqu'au site du GICORD.

M. EYA NCHAMA n'a pas de doute sur les chiffres donnés. Dans la présentation à la commission, les documents étaient très clairs et la séance était très intéressante. Il s'est dit qu'il faudrait peut-être que les membres du Conseil municipal fassent une visite sur place. Il félicite le travail de MM. TOSI, CAMALEONTE et DOPP, qui sont venus faire la présentation ; ils semblaient coordonnés, et avoir une bonne synergie avec le GICORD, raison pour laquelle il ne met pas en doute ces chiffres.

Mme MAMIN-TISSOT a cru comprendre en lisant les documents qu'un problème important du GICORD est la récolte de déchets verts, souvent pollués par des sacs en plastique non compostables. Elle demande au Conseil administratif s'il est prévu de mettre en place une information préventive afin que les déchets verts soient mieux triés, sans plastique. D'autre part elle demande si le Conseil municipal est toujours bien représenté au GICORD, car dans l'onglet y relatif sur CMNet elle n'a pas trouvé de documents officiels et financiers.

La Présidente répond que les deux déléguées sont elle-même et Mme MICHAUD ANSERMET. M. JIMAJA représente également la commune en tant que CA.

Mme MICHAUD ANSERMET ajoute demander depuis l'année dernière que les documents soient mis sur CMNet, sans succès, il est difficile d'obtenir les chiffres. Par ailleurs elle signale qu'il y avait une inauguration du site auquel tous les membres du Conseil municipal étaient invités, mais peu de personnes sont venues ; lors de cette visite, tout a été expliqué, notamment sur la manière de chercher le compost.

M. JIMAJA dit que la présentation des comptes du GICORD a eu lieu le 26 août 2022, et les représentants du CM étaient en copie de l'invitation. Les représentants reçoivent les informations et peuvent les communiquer au Conseil municipal s'ils le souhaitent. Il a lui-même les comptes 2021 sous les yeux et les informations demandées y figurent. Il les communiquera, de même que le PV de la séance précédente et les statistiques du GICORD.

4.3 Rapport d'information de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 21 septembre 2022 sur la Promenade de la Paix et le concept cantonal de jalonnement cyclable sur la commune du Grand-Saconnex

M. VEIGA LÖFFEL donne lecture du rapport. Il n'y a pas de remarques.

~~**4.4 Rapport de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 11 octobre 2022 sur les études du réseau secondaire d'assainissement à transformer dans le cadre des travaux du projet du TNGS**~~

4.5 Rapport d'information des délégués du Conseil municipal au Tennis-Club Grand-Saconnex

M. SIMETH donne lecture de son rapport. Il ajoute qu'il faudrait un second délégué car son collègue n'est jamais présent. M. STEINER était délégué à une époque et propose de reprendre ce rôle.

5. Délibérations : néant**6. Propositions du Conseil administratif**

Mme PORTIER et M. JIMAJA n'ont pas de propositions à communiquer.

7. Route des Nations et grands travaux

M. JIMAJA commence par aborder le projet du P+R 47. Pour mémoire, le projet prévoit :

- la réalisation d'une interface multimodale entre le pont tram et le futur P+R ;
- la liaison transport en commun TC, viaduc, entre le pont Pavillon et l'interface multimodale ;
- la liaison entre le giratoire de la JAG et le bas de la rampe du Pont Pavillon, appelée « nouvelle Voie-des-Traz ».

Un appel d'offre en procédure ouverte a été lancé par l'Office cantonal du génie civil (OCGC) en septembre afin de mandater une équipe pluridisciplinaire pour les prestations relatives aux études et à la réalisation du projet.

Ensuite M. JIMAJA parle de l'appel à projet. Il annonce que le Conseil administratif a validé le règlement de l'appel à projets dans sa séance du 15 septembre 2022. Ce document a fait l'objet de plusieurs séances avec la commission Transition, démocratie afin de délimiter le cadre de l'appel à projets. Il prévoit les règles d'organisation et de participation à l'appel à projets. Le document a également été adapté au langage épïcène. L'appel à projets pourra débiter au courant du 1er semestre 2023. 30'000 CHF a été mis au budget 2023 pour subventionner le ou les projets lauréats.

Concernant le PLQ Morillon Parc, une deuxième séance d'information sur le projet aura lieu le mercredi 16 novembre à 18h00 à la Salle des Délices. Le but de la séance, organisée par les porteurs du projet (UBS) et en collaboration avec l'Office de l'urbanisme, est d'informer les locataires de l'avancement du PLQ.

Le Conseil administratif recevra tout prochainement le dossier pour préavis technique CA dans le cadre de l'enquête technique qui est en cours. Par la suite, et comme l'indique la procédure d'adoption des PLQ, le dossier sera renvoyé pour préavis au CM lors de la future enquête publique.

Grands travaux

Concernant les grands travaux, M. JIMAJA propose d'envoyer les détails par écrit, au vu des nombreux termes techniques (*annexe 5*), cependant il tient à dire certaines grandes lignes :

- les travaux du Passage supérieur (PS) du Grand-Saconnex sont terminés, hormis la reprise de la couche de roulement qui sera effectuée d'ici au 31 août 2023 ;
- le carrefour Jura a été mis en service dans sa configuration définitive, il reste la pose du tapis qui aura lieu de nuit en 2023 ;
- les derniers travaux aux abords de l'autoroute sont terminés, la circulation a été basculée sur les extrémités de l'autoroute. Les travaux se concentrent maintenant sur le Terreplein central de l'autoroute jusqu'en mars 2023 ;
- la pose des tapis sur le giratoire Nord et la route de Ferney se fera de nuit au printemps 2023 ;

- les giratoires ont été changés, ce qui signifie qu'en allant vers l'aéroport, il faut bien prendre la présélection de droite et non pas celle de gauche.

8. Motions

8.1 Motion « Pour un état des lieux des besoins et une augmentation de l'offre d'accueil pour les 0 à 4 ans sur la commune du Grand-Saconnex »

M. BISE donne lecture de la motion. La Présidente dit qu'il faut remplacer « Le Centre » par « Le PDC » dans la motion.

La Présidente ouvre la discussion.

M. CUDRE déclare que, le PLR n'ayant pas été consulté, il s'abstiendra.

Mme MICHAUD ANSERMET trouve cette motion honorable, car cela fait des années que l'on sait qu'il y a besoin de crèches supplémentaires, mais avec 250 places de plus elle se demande si les finances communales pourront suivre. A ce rythme, il faudra augmenter le centime additionnel non pas de 2, mais de 10.

M. STEINER estime que cette motion enfonce des portes ouvertes, car la Fondation pour la petite enfance travaille déjà là-dessus, et il demande d'ailleurs si les auteurs ont contacté la Fondation.

Mme MONNIER trouve tout à fait utile de faire une étude à ce sujet, non seulement pour la création de crèches, mais aussi pour faire évoluer d'autres services comme Supernounou, et étudier tout le système de garde.

M. BAECHLER dit qu'il y a nécessité de faire un état des lieux précis, et une fois les besoins identifiés, étudier les possibilités variées de moyens pour accompagner la garde d'enfants, surtout au vu des finances communales.

M. EYA NCHAMA rappelle que ce dossier date de 2011. Il attire l'attention de ses collègues sur le fait que le Grand-Saconnex a eu beaucoup de constructions et d'augmentations de la population depuis. Il est vrai qu'il existe quelques crèches privées, mais tous n'ont pas la possibilité de les utiliser. On ne peut pas concevoir le mode de vie moderne, où les deux parents travaillent, sans envisager les crèches. Il ne pense pas que les motionnaires aient fait de préjugés : il faut faire un état des lieux, et aviser une fois les conclusions de l'étude atteintes.

M. PORTIER pense qu'il faut inclure la Fondation pour la petite enfance dans la motion. Il serait dommage de leur marcher sur les pieds. M. BAECHLER abonde dans ce sens.

M. BISE demande aux représentants du CM à la Fondation d'expliquer les dernières décisions prises et les planifications concernant les crèches.

M. SIMETH indique faire partie des représentants. Concrètement, rien n'a été fait ; on sait qu'il y a un besoin, on sait que des constructions sont en cours au Grand-Saconnex, avec la possibilité de les acquérir, mais ce n'est pas la Fondation qui va décider d'ouvrir une crèche. La Fondation est là pour aider à la construction mais la décision est dans les mains de la commune. Néanmoins il aimerait revenir sur les propos de M. EYA NCHAMA et souligne le fait que de nos jours, certaines familles font le choix d'avoir un parent à la maison et que ce n'est pas toujours un choix « moyenâgeux ».

Mme MAMIN-TISSOT souhaite ré-élargir le débat sur la portée de la motion. En effet, elle voit que l'on se focalise sur les crèches alors qu'il existe des crèches publiques, des crèches privées, des jardins d'enfants, des services comme Supernounou, la Fondation italienne,

bref beaucoup de structures différentes qui œuvrent sur la commune. Il n'est pas question d'ouvrir 5 crèches dans la commune, mais d'utiliser tous les acteurs à disposition et obtenir les informations sur les parents en attente, le nombre d'enfants à placer, etc. Tous les parents n'ont pas la chance de pouvoir rester à la maison, il faut une structure, un filet, et pour cela il faut élargir la vision et ne pas se focaliser uniquement sur les crèches.

M. BISE veut bien ajouter « conjointement avec la Fondation » mais il ne faut pas prétendre que la Fondation a bien avancé dans ce travail de recherche.

M. BAECHLER pense que peut-être certaines familles ont trouvé des solutions inédites pour faire garder leurs enfants, il faut ouvrir les débats, rassembler les informations.

M. EYA NCHAMA précise à son collègue M. SIMETH qu'il voulait dire que, de nos jours, les familles ont une plus grande liberté pour la répartition du travail, et qu'il est nécessaire de les soutenir. Il faut voter pour faire cet état des lieux, ensuite on verra les mesures que l'on peut prendre.

La Présidente fait voter l'ajout de « conjointement à la Fondation de la petite enfance ». **Cette proposition est acceptée par 11 oui, 1 non, 11 abstentions.**

La Présidente fait voter la motion ainsi modifiée. **Celle-ci est acceptée par 16 oui, 6 non, 1 abstention.**

Mme PORTIER fait remarquer que, d'après le règlement du Conseil municipal, c'est le motionnaire qui décide de changer une motion ou non, ce n'est pas à l'assemblée de voter.

9. Résolutions : néant

10. Questions des Conseillers municipaux

M. BAECHLER relaie une question d'un membre du public, M. DE JONG, qui demande si une réparation des buts de football du parc Sarasin est envisagée.

M. SIMETH demande pourquoi il n'y a plus le bar des votants lors des votations au Grand-Saconnex.

M. BISE revient sur la communication de Mme PORTIER concernant l'engagement du délégué à la promotion économique, et demande son cahier des charges, dans les grandes lignes.

M. STEINER a entendu dire que l'humoriste Yann Lambiel a été invité lors de la soirée du personnel de la commune. Il demande combien cela a coûté à la commune, qui a pris cette décision et si la commune peut vraiment se permettre cette dépense au vu des finances communales.

Mme PERROTIN DURET a reçu le GSI d'octobre tardivement, et la newsletter datée du 29 septembre parlant de l'événement du 1^{er} octobre (« Samedi qui peut tout changer ») pour lequel il fallait s'inscrire. Elle est déçue de cette information tardive, qui aurait dû être mentionnée dans le GSI de septembre.

Mme MICHAUD ANSERMET demande s'il est possible d'éteindre les lumières des fenêtres de la Mairie, qui restent allumées toute la nuit.

M. CUDRE a entendu une rumeur qui circule selon laquelle des places seraient prochainement supprimées au chemin Taverney, entre les numéros 7 et 17.

M. BAECHLER a pris connaissance d'une brochure publiée par l'HEPIA pour des jardins écologiques et favoriser la biodiversité chez soi. Il trouverait bien de l'obtenir et de pouvoir la mettre à disposition des concitoyens.

Mme CONCHA demande quelle est la consommation d'eau du stade du Blanché, en particulier durant la canicule de cet été.

M. PRIETO demande à qui appartient le panneau "Informations militaires" qui se trouve à la rue Gardiol, vers la Maison des Parlements, et s'il est possible de nettoyer les tags qui s'y trouvent.

Mme PERROTIN DURET demande s'il est vrai qu'il n'y a plus d'argent dans le FIA. Si c'est le cas, elle souhaite savoir comment seront financés les travaux d'assainissement.

M. JIMAJA répond que le fonds n'est pas en déficit puisqu'il est doté régulièrement par toutes les communes. Par ailleurs, le Canton étudie avec l'ACG la possibilité de réformer le FIA à travers une nouvelle loi.

M. BAECHLER demande quand on a décidé de se conformer au langage épïcène au niveau de la commune et des commissions.

M. JIMAJA dit que les Conseillers municipaux sont libres d'adopter ou non le langage épïcène dans les commissions, mais que pour la communication de l'administration communale, c'est le Conseil administratif qui a décidé d'essayer de l'adapter aux conventions du langage épïcène.

M. STEINER ajoute que le parlement cantonal a décidé d'adopter le langage épïcène pour les rédactions officielles pour avoir un langage neutre – sans le point médian – tout en privilégiant la lisibilité.

11. Propositions des Conseillers municipaux

11.1 Approbation du calendrier du 1er semestre 2023

La proposition de calendrier pour le 1^{er} semestre 2023 est projetée (*annexe 6*). La Présidente demande s'il y a des remarques.

M. PORTIER propose de supprimer soit le lendemain des Conseils municipaux, soit les mercredis.

Mme MAMIN-TISSOT trouve désagréable de voir certaines semaines où il n'y a rien les lundis-mardis mais où des séances sont tout de même planifiées les mercredis.

Mme MICHAUD ANSERMET la rejoint sur ce point : le mercredi est une réserve lorsqu'il n'y a plus de dates, par contre cela ne se justifiait pas ces deux derniers mois, quand il y en avait très peu. Il ne faut pas utiliser ces réserves systématiquement si les autres dates sont vides. M. PORTIER abonde dans ce sens.

M. JIMAJA rappelle que le Conseil municipal est libre d'organiser ces séances comme il le souhaite.

M. EYA NCHAMA se dit étonné par les longues vacances du mois d'avril. On lui confirme qu'il n'y a pas d'erreur.

Mme EDELENBOS propose de garder le calendrier tel quel, mais sous condition que les mardis supplémentaires et les mercredis ne soient utilisés qu'en dernier ressort.

La Présidente met au vote le calendrier. **Celui-ci est accepté à l'unanimité des membres présents.**

11.1 Autres propositions

Mme VONLANTHEN a découvert qu'une modification de loi permet aux communes de limiter la vitesse sur les routes à partir de l'année prochaine, et elle propose de généraliser le 30 km/h sur le Grand-Saconnex.

M. EYA NCHAMA propose de distribuer une version écrite ou faire afficher les motions orales au moment où elles sont proposées.

La Présidente n'est pas d'accord avec cette proposition. Les motions écrites doivent être déposées 5 jours ouvrables avant la séance, mais il arrive que des motions arrivent pendant les séances, pendant une discussion, et c'est quelque chose que l'on ne peut pas prévoir avant. D'après le règlement du CM, on ne peut pas exiger cela des CM.

M. EYA NCHAMA se souvient de nombreux exemples où les motionnaires ont envoyé une version écrite de leur motion orale, il trouve cela bien.

M. SIMETH propose de remettre en place le bar des votants pour les votations de novembre. On lui rapporte que M. POMATTO a déjà assuré qu'il y aurait à nouveau le bar des votants les prochaines fois.

M. BAECHLER a pu constater que dans cette période de remise en question sur la sécurité, l'électricité, etc. certaines communes ont pris les devants et font des points d'information. Sa proposition est d'agir rapidement et d'informer rapidement les citoyens sur les mesures qui vont être prises vis-à-vis des économies d'énergie et de la sécurité. Il pense notamment aux mesures d'accompagnement qui seront prises en cas de coupures d'électricité. Ensuite il propose d'étudier des alternatives aux patinoires "classiques", par exemple pour remplacer celle du Grand-Saconnex par du synthétique. Finalement il voit que le GSI arrive parfois très tard dans les boîtes aux lettres et se demande si celui-ci doit être automatiquement distribué sous forme papier. Il propose donc d'étudier la possibilité de laisser aux Saconnésiens le choix de recevoir le GSI sous forme uniquement électronique, afin d'éviter le gaspillage de papier et de favoriser la distribution.

Mme CONCHA propose d'ajouter des aménagements au terrain du Jonc, notamment des bancs pour que les personnes à mobilité réduite puissent s'asseoir, car beaucoup de personnes âgées le traversent mais peu s'assoient. Par ailleurs elle explique que certaines communes offrent des cours aux seniors, en partenariat avec l'ATE, qui montrent aux seniors comment se déplacer et garder leur mobilité, i.e. utiliser les distributeurs de billets, les écrans tactiles, etc. Elle propose de les imiter.

M. PRIETO propose de mettre un local à disposition des jeunes du Pommier et des jeunes du Village, au vu de ce qui a été dit lors de la commission conjointe de juin.

M. JIMAJA dit que les jeunes du Pommier peuvent déjà se rendre à la Ferme Pommier, cependant il est vrai que les jeunes du Village n'ont pas de local. Concernant les limitations de vitesse, il existe un arrêté du Canton qui date du 10 octobre dernier concernant la modération vitesse maximale autorisée pour limiter le bruit routier, et certains axes du Grand-Saconnex sont visés : la route de Colovrex, le chemin Edouard-Sarasin, le chemin Terroux et le chemin du Pommier. Il aurait souhaité que le chemin des Corbillettes soit également concerné, mais ce n'est malheureusement pas le cas. L'arrêté sera affiché et la procédure d'opposition ouverte. Concernant l'électricité, c'est moins le prix que l'approvisionnement qui pourrait poser problème, car non seulement le marché fluctue, mais nous sommes dans une démarche où l'électrique est une priorité un peu partout. Il signale le fait qu'une task force cantonale, de même qu'une task force communale, existent pour étudier les mesures d'adaptation à prendre pour la probable crise à venir. Pour ce qui

est de la publication tardive du GSI, il se dit navré que l'annonce du 1^{er} octobre se soit faite si tard. Au niveau de la patinoire, la réflexion est en cours avec l'ensemble des communes. Concernant le GSI, il rappelle que celui-ci est toujours disponible sur internet gratuitement.

M. BAECHLER ne voulait pas parler des coûts de l'électricité, mais des mesures d'accompagnement en cas de coupure. De plus il est conscient du fait que le GSI se trouve sur le site internet, mais il souhaite qu'un sondage soit fait pour mesurer qui préfère se faire livrer et qui préfère s'en tenir à la version électronique.

Mme PERROTIN DURET ne comprend pas pourquoi les citoyens n'ont pas été avertis avant la publication du GSI, concernant le 1^{er} octobre, pour leur laisser la possibilité de s'y inscrire.

12. Communications et divers

12.1 Agenda

La Présidente souhaiterait voir davantage de Conseillers municipaux aux manifestations communales. Elle annonce les prochains événements :

- « Un voyage musical en Andalousie », concert le 20 octobre à la Ferme Sarasin ;
- match du FC Grand-Saconnex le 22 octobre ;
- petit-déjeuner automnal et matinée tresse, le 29 octobre ;
- soirée « H.A.L.L.O.W.E.E.N. » le samedi 29 octobre à la Ferme Sarasin ;
- marché de la création le jeudi 3 novembre ;
- marché authentique de Saconnay le 4 novembre.

M. CUDRE ajoute que personne n'a représenté le bureau lors de la soirée annuelle de la Sirène le 1^{er} octobre.

12.2 Autres communications / Remarques

La Présidente invite les personnes concernées à signer les formulaires pour les présidences des locaux de vote après la séance.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente lève la séance publique à 22h04.

Le Secrétaire
Yann Simeth

La Présidente
Peta Girod